

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE niveau III

PRESENTATION GENERALE

L'Accompagnant Educatif Petite Enfance exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents ; premiers éducateurs de l'enfant.

Le titulaire du C.A.P Accompagnant Educatif Petite Enfance peut exercer son activité professionnelle en établissement d'accueil du jeune enfant, en écoles maternelles, en accueil collectif de mineurs, à son domicile, en maison d'assistants maternels ou au domicile des parents.

L'accompagnant Educatif Petite Enfance conduit :

- Des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage.
- Des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective.
- Des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.
- Des activités d'aide pédagogique et des activités d'entretien des espaces de vie en école maternelle.
- A la participation, à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique en établissement d'accueil pour jeunes enfants.
- A la relation de travail avec le parent employeur, l'entretien du logement et l'élaboration des repas à son domicile, au domicile des parents ou en maison d'assistantes maternels.

LES PERSONNES CONCERNEES :

Demandeur d'emploi
Jeune de 16 à 29 ans
Salariés

PRE-REQUIS :

Niveau 3^{ème} ou équivalent
Les aptitudes professionnelles : absences de troubles graves du comportement

VALIDATION :

Cette formation est validée par le diplôme du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance portant le numéro RNCP 38565. Sa date d'enregistrement est le 01/01/2024

OBJECTIFS :

Le titulaire du CAP AEPE doit être capable :

- d'accompagner le développement du jeune enfant
- exercer son activité en accueil collectif
- exercer son activité en accueil individuel

Pour plus d'information, vous pouvez vous rendre sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38565/>

MODALITES ET DELAI D'ACCES :

Contact : 2628 chemin Lefaguyès - 97440 Saint André - Tél : 0262 29 89 73
N° d'existence : 98970284297 N° SIRET : 444 906 549 000 35 Code APE : 8589A

Le déroulement du stage :

Durée : 800 heures

Lieu de formation :
Saint André

Nombre de stagiaires :
15

Coût : 6 467.00€

Horaires :
8h-12h/ 13h – 16h

Date d'évaluation :
2026

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier ou à la demande de France Travail ... Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au 0262 29 89 73 ou par courriel : pedagogie@alphaformation.run. Nous nous engageons à vous répondre dans un délai de 72 heures.

ACCESSIBILITE

Toutes nos formations sont accessibles et adaptables aux personnes en situation d'handicap et nous veillons au respect des conditions d'accueil.

CONTENU DU PROGRAMME :

EP 1 : Accompagner le développement du jeune enfant :

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte.
- Adopter une posture professionnelle
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné.
- Réaliser les soins au quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages.
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant.

EP 2 : Exercer son activité en accueil collectif :

- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

EP 3 : Exercer son activité en accueil individuel

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

Module 4 : SST

Module 5 : Prévention Santé Environnement

UEG 1 : Français, Histoire – Géographie et Enseignement morale et Civique

UEG 2 : Mathématiques – Sciences physiques et chimiques

METHODES / MOYENS PEDAGOGIQUES

Alpha formation O.I a fondé sa méthode de formation sur des principes ainsi que sur une pédagogie de l'alternance.

Son action de formation repose sur l'accompagnement de la personne dans son parcours et sur la mise en place de situations d'apprentissage.

L'équipe pédagogique réalise un travail avec les stagiaires pour leur faire prendre conscience de leur besoin d'évolution. Il œuvre de manière à ce qu'ils se sentent impliqués dans leur formation et à ce qu'ils deviennent des « récepteurs actifs », qu'ils acquièrent une bonne connaissance de l'environnement professionnel du métier AEPE.

Pour concrétiser ces principes, ALPHA FORMATION O.I privilégie l'approche par compétences qui s'appuie sur une **pédagogie participative et individualisée**.

Notre formatrice a pour rôle d'accompagner les apprenants en tenant compte des difficultés rencontrées par chacun quel que soit le thème abordé. Elle doit donc diversifier les outils utilisés pour atteindre l'objectif visé.

Dans cette démarche, sont privilégiées les méthodes pédagogiques qui font appel à des mises en situation faisant immergées des savoir-faire, tout en inculquant les gestes et postures professionnels requis.

Les mises en situation professionnelles sont organisées pendant la formation. Reconstituées, simulées ou réelles, ces mises en situations sont associées à des temps d'analyse et favorisent les apprentissages.

La pédagogie active et ludique, en fonction des compétences abordées est aussi utilisé pour l'acquisition de celles-ci.

Matériels pédagogiques : vidéoprojecteur, ordinateurs, nourrissons et matériels de la petite enfance (biberon, baignoire, couches, lait ...)

Supports pédagogiques :

- Synthèse remis aux stagiaires
- Fiches méthodologiques et fiches pratiques
- Cours et exercices sous format papier et numérique

SUIVI / EVALUATION

En cours de formation, le stagiaire participe à des évaluations qui permet de mesurer le niveau d'acquisition du formé. Le formateur rempli alors un livret scolaire.

Une réunion des membres de l'équipe pédagogique permet de faire le point sur l'accompagnement réalisé, les actions à mener nécessaires pour pouvoir optimiser la suite de l'apprentissage.

En fin de formation, chaque candidat se présente aux épreuves du diplôme en vue de l'obtention du CAP AEPE.

Par ailleurs, à l'issue de la formation, une enquête sur le déroulement est réalisée afin d'évaluer la satisfaction du stagiaire par rapport à l'action.

SUITE DE PARCOURS

Pour la continuité des études d'une personne diplômée en AEPE, on peut faire :

- Auxiliaire de puériculture
- Auxiliaire de vie sociale
- Moniteur éducateur
- Educateur de jeunes enfants

DEBOUCHES DU CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance peut exercer dans des établissements d'accueil du jeune enfant, en école maternelle, en accueil collectif de mineur ou à son domicile.

Les emplois accessibles sont les suivants :

- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- Assistant éducatif petite enfance
- Adjoint/agent d'animation
- Assistant éducatif petite enfance
- Garde d'enfant à domicile
- Assistant maternel